

# CAMPAGNE DU RECENSEMENT INSEE 2025

## EXPÉRIMENTATIONS DE LA SUPERVISION

LA DIRECTION A PRÉSENTÉ AU GROUPE DE TRAVAIL DU 14 MAI 2024 LES EXPÉRIMENTATIONS DE L'ORGANISATION DE LA COLLECTE DU RECENSEMENT DE LA POPULATION POUR LA PROCHAINE CAMPAGNE. LA CFDT A ALERTÉ SUR PLUSIEURS ASPECTS ET ÉMIS DES RÉSERVES SUR UNE TROP GRANDE PRÉCIPITATION DES RÉFORMES DANS LE CONTEXTE ACTUEL.

### À LA RECHERCHE DE LIMITATION DES COÛTS

À l'affût de la moindre économie pouvant être réalisée, la Direction générale juge aujourd'hui trop importante le nombre d'agents de catégories B et C requis pour mener à bien l'Enquête Annuelle du Recensement (EAR).

Afin de mettre progressivement en place une nouvelle organisation qui réponde à la problématique soulevée, cinq établissements volontaires ont déjà participé à une première vague d'expérimentations lors de l'EAR 2024.

Ces premières expérimentations, qui ont nécessité moins de superviseurs et de déplacements, sont globalement jugées positives voire très positives par la Direction.

Seule l'internalisation totale par les 2 sites RP d'Occitanie testeurs de la pré-collecte (premières visites et formation des coordonnateurs communaux) a généré au sein des équipes RP concernées une charge de travail jugée trop importante.

À vouloir aller trop loin, la CFDT alerte sur la qualité du recensement qui risque de pâtir de la perte de la relation humaine directe avec les acteurs terrain en commune qui en résulte inexorablement.

### DES EXPÉRIMENTATIONS 2025 À LA CARTE

Pour 2025, la Direction souhaite élargir les expérimentations à tous les sites RP, dans le but d'une généralisation.

Celles-ci se résument à trois volets, chaque site devant choisir de participer à l'un ou plusieurs d'entre eux, voire aucun. À la suite des choix émis, des arbitrages à la marge par la maîtrise d'ouvrage pourraient éventuellement venir ajuster l'ensemble pour un meilleur équilibre.

#### L'EXPÉRIMENTATION EST PROPOSÉE SUR 3 VOLETS

→ **Volet 1** : Limiter les déplacements qui doivent rester exceptionnels. La pré-collecte et la collecte (formations des coordonnateurs communaux, première visite, suivi et clôtures de collecte) sont gérés à distance, les déplacements étant uniquement réalisés sous certaines conditions. Seules les formations des agents recenseurs restent en présentiel.

→ **Volet 2** : Passage aux horaires variables des superviseurs de l'Insee

→ **Volet 3** : Formation des agents recenseurs de très petites communes en distanciel

Chaque site doit se positionner pour participer ou non à chacun de ces volets de l'expérimentation.

Un arbitrage sera fait à la marge par la maîtrise d'ouvrage pour valider les participations des sites.

CAMPAGNE DE  
RECENSEMENT  
2025,  
MAI 2024



Le **premier volet** de l'expérimentation est celui qui sera généralisé à partir de l'EAR 2026 s'il s'avère concluant. La Direction souhaite qu'un grand nombre de sites RP se positionne sur ce volet, pour, au moins, une partie des communes à recenser dont ils ont la charge.

Le **deuxième volet** requiert une logistique plus conséquente pour les agents superviseurs en termes de gestion des missions et délais de route.

Cependant, la Direction argumente qu'une plus grande présence des superviseurs en bureau avec l'équipe RP de bureau en charge aurait des effets vertueux et favoriserait le collectif dans le processus de travail.

Elle ajoute que des agents qui ne pouvaient se déplacer pour des raisons de santé pourront désormais participer à la supervision en bureau.

**La CFDT s'interroge sur les conséquences de ces expérimentations sur le recrutement des superviseurs externes et la gestion des locations de véhicules**

La Direction répond laisser l'entière autonomie des décisions à prendre aux établissements pour s'adapter à leur configuration locale.

Elle admet que les recrutements de superviseurs externes seront effectivement réduits et qu'il faudra optimiser la quantité de véhicules de location en jouant sur les courtes durées d'utilisation des véhicules.

Elle dit n'avoir aucune inquiétude de l'impact sur les candidatures d'agents en interne à la fonction de superviseur.

**La CFDT s'interroge également des conséquences sur la prime de supervision.**

La Direction ne peut donner de réponse pour le moment. Le système actuel allant de 0 à 3 unités devrait cependant être conservé, en dehors du volet 2 pour lequel une prime spécifique pourrait être attribuée.

## UNE ORGANISATION DE LA COLLECTE ENCORE FLOUE POUR LES ANNÉES À VENIR

Entre expérimentations en cours, nouveaux bulletins individuels et difficultés rencontrées lors de la campagne de recensement 2024 ([cf notre article](#)), **la CFDT s'interroge sur le format que prendra l'organisation de l'EAR au-delà de 2025 et si la Direction ne souhaite pas aller trop vite dans les réformes.**

La Direction se veut optimiste sur le déroulement du processus de réformes en cours.

Elle répond que les expérimentations sont là pour trouver le juste format à l'organisation de l'EAR à venir.

Il s'agit, pour elle, d'y aller progressivement tout en accordant une grande marge de manœuvre en autonomie aux établissements.

### POUR ALLER PLUS LOIN

Retrouvez les documents du groupe de travail du CSA sur [Symphonie](#)

[Campagne du recensement Insee 2024 : un « simple » capotage ?](#)

### VOS REPRÉSENTANTS CFDT A CE GROUPE DE TRAVAIL

**Stéphane Dupin,**  
DR Auvergne-Rhône-Alpes

**Arnaud Massieu,**  
DR Normandie

**Nathalie Bailly,**  
Direction générale

**Dylan Collet,**  
Direction générale

**Caroline Renault,**  
DR Pays de la Loire,

